

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** Eurolan FK 40 Komp. A**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 05050772-0649a/3**Emploi de la substance / de la préparation** Chimie de la construction**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s

4 rue de Mulhouse

Boîte Postale 27

F-68180 Horbourg-Wihr

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :**

Emulsion bitumineuse

Solution en phase aqueuse d'amine aliphatique

Composants dangereux :

CAS: 8052-42-4

asphalte

5 - 10%

EINECS: 232-490-9

3 Identification des dangers**Principaux dangers:***Il ne s'agit pas d'une substance dangereuse au sens de la directive européenne de préparation.***Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:***Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.***Système de classification :***La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.***4 Premiers secours****Remarques générales:***Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.***après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**après contact avec la peau :***Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.***après contact avec les yeux :***Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.***après ingestion :***Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.*

(suite page 2)

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp.B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 05050772-0649b/2

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description :

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1	1-méthoxypropane-2-ol	R 10	5 - 10%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	alcool benzylique	 Xn; R 20/22	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:

Il ne s'agit pas d'une substance dangereuse au sens de la directive européenne de préparation.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

(suite page 2)

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp.B

(suite de la page 1)

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp.B

(suite de la page 2)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS	Désignation de la substance	%	Type	Valeur	Unité
107-98-2	1-méthoxypropane-2-ol				
VME	360 mg/m ³ , 100 ppm				

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger ni boire

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	liquide
Couleur :	blanc
Odeur :	douce

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	60-100°C (DIN)

Point d'inflammation: > 100°C (DIN ISO 2592)

Température d'inflammation : >450°C (DIN 51794)

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 4)

Nom du produit **Eurofan FK 40 Komp.B**

(suite de la page 3)

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
inférieure :	1,3 Vol % (DIN 51649)
supérieure :	11,5 Vol % (DIN 51649)
Pression de vapeur à 20°C:	< 20 hPa (DIN 51640)
Densité à 20°C:	1,1 g/cm ³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	soluble
valeur du pH:	Non applicable.
Viscosité :	
dynamique à 20°C:	350-650 mPas (DIN 53019)
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	Non applicable.
Indications complémentaires	Aucune.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus**11 Informations toxicologiques****Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol			
Oral	LD50	7200 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	13000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	6 mg/l (rat)	
100-51-6 alcool benzylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)	

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Pas d'effet d'irritation.**des yeux :** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

(suite page 5)

Nom du produit **Eurolan FK 40 Komp.B**

(suite de la page 4)

12 Informations écologiques**Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :****Procédé :****107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol**

Abbaubarkeit (28d) 28 % (-)

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.**Comportement dans des compartiments de l'environnement :****Mobilité et potentiel de bio-accumulation :****107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol**

Bioakkumulation < 3 log Pow (-)

100-51-6 alcool benzylique

Bioakkumulation 1,1 log Pow (-)

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :****Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol**

IC50/72h > 1000 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))

100-51-6 alcool benzylique

EC 10 400 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/24h 400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/96h 640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

LC50/48h 645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h 10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))

460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))

Comportement dans les stations d'épuration:**Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****100-51-6 alcool benzylique**

EC 50 (3h) 79 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

Autres indications :**100-51-6 alcool benzylique**

BSB (5) 1550 mg O2/g (-)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Doit être acheminé vers une décharge autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

(suite page 6)

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp.B

(suite de la page 5)

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) : -

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer : -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA : -

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :**

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

Identification particulière de certaines préparations :

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Prescriptions nationales :**Directives techniques air :**

Classe	Part en %
Wasser	25 - 50
NK	5 - 10

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

10 Inflammable.

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp. A**Indications destinées au médecin : néant**

(suite de la page 1)

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Après évaporation de l'eau, risque de formation de gaz toxiques dans certaines circonstances, par ex. :

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

N'employer que dans des secteurs bien aérés

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 3)

Nom du produit **Eurofan FK 40 Komp. A**

(suite de la page 2)

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme :	Pâteuse
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	faible, caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100°C (DIN)

Point d'inflammation:	non applicable
------------------------------	----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------------	--------------------------------

Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa (DIN 51640)
-----------------------------------	--------------------

Densité à 20°C:	1,1 g/cm ³ (DIN 51757)
------------------------	-----------------------------------

Masse volumique:	Non applicable.
-------------------------	-----------------

(suite page 4)

Nom du produit **Eurofan FK 40 Komp. A**

(suite de la page 3)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : entièrement miscible**valeur du pH à 20°C:** 10,0 (DIN 19261)**Viscosité :**
dynamique : Non déterminé.
cinématique : Non déterminé.**Test de séparation des solvants :** Non applicable.**Teneur en solvants:****Solvants organiques:** 0,0 %**Indications complémentaires** Aucune.**10 Stabilité et réactivité****Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus**11 Informations toxicologiques****Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
13462-86-7 naturels Bariumsulfat			
Oral	LD50	> 15000 mg/kg	(rat)
9046-10-0 Polyoxypropylendiamin			
Oral	LD50	2855 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	2140 mg/kg	(rabbit)
25154-52-3 nonylphénol			
Oral	LD50	200-2000 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg	(rabbit)
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Oral	LD50	1030 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	1840 mg/kg	(rabbit)

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Pas d'effet d'irritation.**des yeux :** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

12 Informations écologiques**Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :****Autres indications :** Le produit est difficilement biodégradable.

(suite page 5)

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp. A

(suite de la page 4)

Comportement dans des compartiments de l'environnement :**Mobilité et potentiel de bio-accumulation :****25154-52-3 nonylphénol**

Bioakkumulation 3,28 log Pow (-)

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Bioakkumulation 0,79 log Pow (-)

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :****Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****9046-10-0 Polyoxypropylendiamin**

EC50/72h 135 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC50/48h 48 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

LC50/96h > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

25154-52-3 nonylphénol

EC 10/18h >16 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/48h < 1,0 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h 1,3 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC0/48h 0,4 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/48h 0,56 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h < 1,0 mg/l (fish)

NOEC (14d) 0,25 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))

NOEC (21d) 0,1 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EC 10/18h 1120 mg/l (pseudomonas putida)

EC50/24h 42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/72h 37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

LC50/48h 185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h 110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebrabärbling))

Remarque : Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.**Remarque :** Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Doit être acheminé vers une décharge ou une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

(suite page 6)

Nom du produit Eurolan FK 40 Komp. A

(suite de la page 5)

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**14 Informations relatives au transport****Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :****Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -**Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :****Classe IMDG/GGVmer :** -**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :****Classe ICAO/IATA :** -**Indications complémentaires de transport :**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :**

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

Identification particulière de certaines préparations :

Contient: 3-[(6-aminotriméthylhexyl)amino]propiononitrile. Peut déclencher une réaction allergique.

Prescriptions nationales :**Directives techniques air :**

Classe	Part en %
Wasser	> 50
II	0,1 - 1
III	0,1 - 1
NK	0,1 - 1

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93